



L'an deux mille vingt et un le 21 du mois de janvier, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné Salle polyvalente à Champenoux à 18 heures 30 après convocation légale du 13 janvier, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants : M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane- M. CRESPIY Jean Claude – M. BARTHELEMY Philippe - Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude -M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick M. COLOMBI Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude M. MOUGINET Dominique – M. MATHIEU Denis- M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. PITAUD Jonathan Mme HUART Sonia.

Procurations : M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – Mme CHERY Chantal à M. FRANCOIS Vincent – Madame CLAUDE Claudyne à Mme FRANCOIS Valérie – Madame JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck – M. RAKONTONDRAMANITRA Haja à M. BARTHELEMY Philippe – M. JOLY Philippe à Mme LORETTE Delphine

L'assemblée dénombrait : **49 votants**

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 42

Pouvoirs : 7

Excusés :

Votants : 49

Date d'affichage : le 26/01/2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 49

Contre :

Abstentions :

CT/PR

09/01/2021

URBANISME

Approbation de l'avenant 2 – ATELIER DES TERRITOIRES – Lot unique « recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes Secteur Sud

Yannick FAGOT REVURAT, vice-président en charge de l'urbanisme, rappelle le marché pour le recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes secteur Sud, attribué au bureau d'études ATELIER DES TERRITOIRES.

Le bureau d'études a sollicité la communauté de communes afin de modifier la répartition des paiements entre les cotraitants.

La commission d'appel d'offres a décidé de valider l'avenant administratif sans incidence financière présenté ci-dessous :

Coût initial du lot HT	198 125.00 €
Coût de l'avenant n° 1 HT (validé en octobre 2018)	1 900.00 €
Coût de l'avenant n° 2 HT (présenté en conseil)	0.00 €
Nouveau coût du marché après avenants HT	200 025.00 €
Pourcentage d'augmentation des avenants par rapport au montant initial du lot	0.96 %

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer l'avenant administratif n°2 dudit marché sans incidence financière

Le Président,
Claude THOMAS

